



Société Ivoirienne des Tabacs S.A

A wireframe globe is centered in the background of the title. It is composed of a grid of lines representing latitude and longitude, with several small circles placed at various points on the grid.

# RAPPORT ANNUEL 2002



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 15 MAI 2003**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

|                                                             |                |
|-------------------------------------------------------------|----------------|
| M. Pierre MAGNE                                             | Président      |
| M. Colin MATTHEWS                                           | Administrateur |
| M. Pierre IMBERT                                            | Administrateur |
| M. Tiéba OUATTARA                                           | Administrateur |
| TOBACCOR, représentée par<br>M. Eric DAHLSTROM              | Administrateur |
| CAMINA CI, représentée par<br>M. Robert DANLOUX             | Administrateur |
| CORALMA INTERNATIONAL, représentée par<br>M. Hubert LAURENT | Administrateur |

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

ECR INTERNATIONAL  
01 BP 4050 ABIDJAN 01

DELOITTE & TOUCHE  
01 BP 224 ABIDJAN 01

# DIRECTION

|                                                  |                          |
|--------------------------------------------------|--------------------------|
| DIRECTEUR GENERAL                                | M. Alastair JAMIESON     |
| DIRECTEUR TECHNIQUE                              | M. François HAPPE        |
| DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER             | M. Hervé LAMBERT- MOISAN |
| DIRECTEUR COMPTABILITE ET<br>CONTROLE DE GESTION | M. Abdoulaye KONE        |
| DIRECTEUR COMMERCIAL & MARKETING                 | M. Bruno RIPOCHE         |
| DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES                | M. René Clément KOTOKLO  |

## RÉPARTITION DU CAPITAL

|                                        |     |
|----------------------------------------|-----|
| Catégorie A (Actions cotées à la BRVM) | 40% |
| Catégorie B (Actions non cotées)       | 60% |

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## 15 MAI 2003

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2002 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes conformément aux prescriptions des articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité OHADA (Droit des Sociétés Commerciales et GIE)
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
4. Ratification de la cooptation de deux administrateurs.
5. Renouvellement du mandat de deux administrateurs
6. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2003.
7. Pouvoirs à conférer.

#### ATTENTION

L'Assemblée Générale se tiendra AU PALAIS DE LA CULTURE  
de TREICHVILLE à 11 heures

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2002**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la Loi et à l'article 23 de nos statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire afin :

- ⇒ de vous rendre compte de la gestion et des activités de notre société au cours de l'exercice 2002 ;
- ⇒ de vous faire connaître les résultats obtenus ;
- ⇒ de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2002 ;
- ⇒ et enfin de vous proposer les affectations et les répartitions qui nous paraissent opportunes.

Chers Actionnaires,

Contrairement à l'exercice 2001, les huit premiers mois de l'exercice 2002 étaient très prometteurs quant aux résultats escomptés pour notre société.

Malheureusement, notre croissance a connu un arrêt brutal du fait de la crise intervenue le 19 septembre 2002. Comme vous le savez, notre usine de production se trouve à Bouaké, en zone occupée, mais elle n'a pas subi de dégâts à ce jour. Cependant cette situation nous a contraint à mettre une grande partie de notre personnel en b chômage technique.

La fermeture, pendant quelques semaines des couloirs économiques, a contribué également à dégrader notre situation. Sans l'aide des sociétés du Sénégal et du Burkina, qui très rapidement ont répondu à nos demandes d'approvisionnement, notre marché aurait été gravement en pénurie.

A ces difficultés s'ajoutent d'autres facteurs majeurs - portant préjudice à notre activité - comme la fraude et la contrefaçon qui dans ce contexte troublé, trouvent encore plus de facilité d'expansion que par le passé.

## ASPECT COMMERCIAL

L'environnement économique propice des huit premiers mois de l'exercice 2002, a été battu en brèche par l'impact des événements intervenus le 19 septembre 2002. Sur la période de Janvier à Août 2002, notre volume de ventes s'établissait à 2.311 Mu contre 2.167 Mu en 2001, soit une augmentation de 254 Mu. De septembre à Décembre 2002, nos ventes se sont établies à 371,39 Mu seulement, contre un volume de 918,90 Mu en 2001.

La baisse de nos ventes en 2002 résulte bien évidemment de la situation du pays au cours du dernier trimestre de l'année, mais également, des effets très négatifs de la fraude et de la contrebande qui se sont fortement aggravés depuis quelques mois.

Conformément à notre stratégie, un plan de lutte novateur est en cours d'élaboration avec les autorités compétentes de notre pays, et avec l'appui actif de tous les acteurs du secteur Tabac de Côte d'Ivoire.

La forte progression des ventes des marques ITG conduit à une part des ventes qui passe de 37,5 % en 2001, à 42,25 % en 2002.

La tendance baissière constatée en 2001 sur BAT s'est confirmée en 2002. La baisse de part de vente s'établit pour 2002 à 5 points (de 53,6% en 2001 à 48,6 % en 2002). PMI avec MARLBORO est resté relativement stable.

## ASPECT INDUSTRIEL

Le fait marquant majeur est, bien sûr, la chute du volume de production à partir du 19 septembre. La production totale de l'année 2002 est de 3 430 Mu contre 3 877 Mu en 2001.

L'investissement principal pour 2003 - 2004 sera la séparation des lignes côtes et strips. Le principal projet à venir de la Direction de la Production est la mise en place d'un système de suivi par indicateur au quotidien des performances de chaque outil de production.

La Direction Production/Maintenance a été séparée en deux directions distinctes. Ainsi le nouvel organigramme est simplifié et les responsabilités mieux réparties.

L'année 2002 a été l'occasion de rendre opérationnel le logiciel de gestion des pièces de rechange MP2 pour une gestion beaucoup plus adaptée des pièces de rechange.

Les challenges à venir de cette Direction Maintenance sont :

- d'améliorer les délais et la qualité des interventions sur les problèmes machines,
- de consolider la gestion des pièces de réchange,
- de créer un poste d'automaticien.

## ASPECT RESSOURCES HUMAINES

De 415 agents en 2001, l'effectif permanent de notre société est passé au 31 décembre 2002 à 422 agents. Cet accroissement est dû au développement de notre réseau de distribution et à l'accroissement de la production. Au 31 décembre 2002, l'effectif est composé de 40 cadres, 70 agents de maîtrise, 156 techniciens et 156 employés et ouvriers.

La situation de crise survenue depuis le 19 septembre 2002 a entravé les projets majeurs de révision de la convention d'établissement, de l'élaboration du projet d'accès à l'habitat « un travailleur un toit » qui était à l'étude et dont la présentation devait être faite à ce Conseil.

Cette conjoncture a aussi été à l'origine du premier chômage technique que la société a connu depuis sa création. Ce chômage technique qui concerne environ 60% des agents a donc naturellement entamé le moral des travailleurs concernés par cette mesure malgré les efforts de la société (compensation salariale de 40%) salués par tous.

## ASPECT FINANCIER

Le chiffre d'affaires HT de l'exercice est en retrait de 4,5% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 67 201 millions CFA contre 70 386 millions CFA en 2001. Pendant la même période, les volumes vendus par SITAB ont baissé de 9%.

La part de chiffre d'affaires réalisé par les volumes importés a fortement augmenté en 2002 et s'établit à 6 341 millions pour un volume de 223,6 Mu, soit 8% des volumes domestiques vendus.

En effet, l'importation de cigarettes en provenance du Sénégal et d'Angleterre a permis, au dernier trimestre de l'exercice, de maintenir l'approvisionnement du marché, fortement perturbé par la fermeture partielle de notre site de production de Bouaké.

Après l'arrêté définitif de nos états financiers au 31 décembre 2002, le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice net de 7 121 761 805 FCFA. Ce bénéfice net est en hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent, grâce à la majoration des prix de vente des produits importés au cours du dernier trimestre 2002.

Ce résultat a été obtenu après :

- dotation aux amortissements de 1 410 709 441 FCFA,
- constitution de provisions pour 407 787 838 FCFA,
- et un prélèvement de 3 625 750 821 FCFA pour impôts sur les BIC.

En ajoutant au bénéfice net réalisé, le report à nouveau de l'exercice 2001, à savoir 306 236 FCFA, la somme totale disponible s'établit à 7 122 068 041 FCFA.

Sur ce montant, nous vous proposons de distribuer une somme de 3 546 112 500 FCFA permettant d'allouer à chacune des 897 750 actions composant le capital social un dividende brut de 3 950 FCFA par action, dividende qui, après déduction de l'impôt de distribution (soit 298 FCFA par action) s'élève à 3 652 FCFA.

Ainsi, le reliquat, soit la somme de 3 575 955 541 FCFA, sera affecté au compte report à nouveau pour tenir compte des perspectives de résultats pour l'exercice 2003.

Si cette proposition vous agréée, les dividendes seront mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux nouvelles dispositions édictées par la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières).

Nos comptes ont été examinés par nos commissaires aux comptes qui vous communiqueront dans quelques instants le résultat de leurs investigations.

En outre, en application des articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA (Droit des Sociétés Commerciales et GIE), vous aurez à approuver le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions passées avec les entreprises ayant avec notre société des Administrateurs communs.

Nous vous informons que le Conseil d'Administration du 30 septembre 2002 a coopté :

- Monsieur Colin MATTHEWS en remplacement de la société BOLLORE SA démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005,
- Monsieur Pierre Magne en remplacement de Monsieur Robert DANLOUX démissionnaire pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir ratifier ces cooptations.

De plus, le Conseil d'Administration du 30 septembre 2002 a également procédé à la nomination de Monsieur Alastair JAMIESON en qualité de Directeur Général Adjoint.

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2002 a pris acte :

- de la démission de Madame Françoise AIDARA de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration avec effet au 1er janvier 2003,
- de la démission de Monsieur Pierre IMBERT de ses fonctions de Vice-Président et Directeur Général avec effet à l'issue de la réunion de ce Conseil,
- de la démission de Monsieur Pierre MAGNE et de Monsieur Alastair JAMIESON de leur fonction de Directeur Général Adjoint avec effet à l'issue du même conseil.

En conséquence et afin de respecter la légalité, le Conseil d'Administration lors de sa séance du 20 décembre 2002 a nommé :

- Monsieur Pierre MAGNE en qualité de Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Alastair JAMIESON en qualité de Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus.

Aussi, le mandat de Messieurs Pierre IMBERT et Vincent BOLLORE arrivent à expiration lors de la présente Assemblée. Nous vous demandons de bien vouloir renouveler ces deux mandats d'administrateurs pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Enfin et en application des stipulations de l'article 19 de nos statuts, nous vous proposons de fixer le montant global de la rémunération annuelle du Conseil d'Administration à titre d'indemnités de fonction pour l'exercice 2003 à la somme brute de 60 000 000 FCFA, comme pour l'exercice précédent.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Au terme de ce compte-rendu d'activité, je voudrais en ma qualité de Président du Conseil d'Administration et en votre nom à tous, adresser nos félicitations et nos vifs encouragements à l'équipe de Direction et à l'ensemble du personnel pour les résultats obtenus dans un contexte de crise économique particulièrement difficile.

Confiant dans la reprise prochaine de nos activités, du moins dans le second semestre 2003, nos perspectives restent prometteur pour cette année 2003.

Pour le Conseil d'Administration

# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission de commissaire aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur

- le contrôle des états financiers annuels de la SITAB établis en franc CFA tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers annuels.

## 1. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession établies par l'IFAC et les prescriptions de l'OHADA, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

La situation de guerre que connaît la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002 et plus particulièrement la ville de Bouaké (lieu de production et de stockage des produits de la SITAB) ne nous a pas permis de prendre part à l'inventaire physique des stocks du 31 décembre 2002 et de mettre en oeuvre nos diligences en la matière.

Nous n'avons pas pu nous assurer par d'autres moyens de l'existence des quantités figurant dans les stocks à cette date ; les stocks au 31 décembre 2002 s'élevaient à 19,109 milliards.

Sous cette réserve, nous certifions, conformément aux dispositions de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés et du groupement d'intérêt économique sur la mission du commissaire aux comptes, que les états financiers annuels de la SITAB, établis selon les principes du SYSCOA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2002.

## 2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'acte uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Hormis la réserve ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration avec les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière de la société et les états financiers annuels au 31 décembre 2002.

Fait à Abidjan, le 09 Avril 2003

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE & TOUCHE**

---

Moustapha COULIBALY  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes

**ECR INTERNATIONAL**

---

Charles AIE  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS VISEES  
A L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme du traité de l'O.H.A.D.A (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la société et l'un des administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou Directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur les opérations de la société avec ses clients et fournisseurs.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE**

**1.1. Avec la société JSNM**

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : la société CORALMA International.

**Nature et objet :** Convention de licence de fabrication et de distribution de marques de cigarettes.

**Modalités :**

Le 1<sup>er</sup> octobre 1993, la société JSNM a accordé à la SITAB une licence exclusive de fabrication de cigarettes en Côte d'Ivoire et une licence exclusive de ventes des marques dont elle est propriétaire ou dont elle a la licence.

En contrepartie, la SITAB s'engage à verser à la société JSNM, pendant la durée du contrat une redevance annuelle représentant :

- 6% du chiffre d'affaires TTC réalisé à l'exportation ;
- 5% du chiffre d'affaires TTC domestique (réalisé en Côte-d'Ivoire).

Un premier avenant établi le 19 avril 2002 porte le taux de la redevance sur le chiffre d'affaires HT pour les produits fabriqués et commercialisés en Côte d'Ivoire et sur les marchés périphériques (Niger, Bénin, Mali, Togo, et Guinée) à 3%.

Un second avenant établi le 29 juillet 2002 donne la licence de fabrication et de commercialisation de la marque ROYAL LEGEND à la SITAB qui s'engage à verser au concédant toute la durée de l'exécution du contrat, une redevance de 5,6% sur le chiffre d'affaires HT pour les produits fabriqués et commercialisés en Côte d'Ivoire et sur les marchés périphériques (Niger, Bénin, Mali, Togo, et Guinée).

La charge constatée par la SITAB au titre de cette convention s'élève à 1,047 millions de FCFA hors taxes sur l'exercice 2002.

### 1.2. Avec la société CAITA - France

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : Monsieur Pierre IMBERT et la société CORALMA International.

Nature et objet : - Convention d'assistance technique  
- Convention de bureau d'achat

Modalités :

#### a) Assistance technique :

Par convention conclue le 20 novembre 1996, la société CAITA met à la disposition de la SITAB son infrastructure et lui fournit une assistance technique dans les domaines industriels, commerciaux, administratifs, financiers, d'audit interne et de gestion des risques.

La charge supportée par la SITAB au titre de cette convention s'élève à 209 millions de FCFA pour l'exercice 2002.

#### b) Bureau d'achat :

Par convention conclue le 15 octobre 1993, amendée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, puis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la CAITA fait bénéficier à la SITAB de son expérience dans le domaine du tabac et des économies d'échelles obtenues en négociant des achats groupés pour le compte de ses clients.

A cet effet, la CAITA reçoit mandat de réaliser sur ordre et pour le compte de la SITAB, tous les achats hors de Côte d'Ivoire de matières premières, fournitures de fabrication, matériels et pièces de rechange, articles publicitaires et autres produits qui sont nécessaires à son activité.

En couverture des frais qu'elle expose pour ces opérations et en rémunération de ses services, la CAITA reçoit une commission calculée sur la valeur FOB des achats au taux de 4,5% pour les achats ci-dessous visés.

D'autre part, CAITA facture à la SITAB au titre des frais de gestion de compte une commission de 3% assise sur le montant total des dépenses payées pour son compte et refacturées, ces commissions ne pouvant être inférieures au minimum forfaitaire fixé à 40 Euros soit 26 238 FCFA par opération.

La charge constatée par la SITAB au titre des commissions de bureau d'achat s'élève à 1,022 millions de FCFA pour l'exercice 2002.

### **1.3. Avec la société 3I**

**Administrateurs ou Directeurs Généraux intéressés :** Madame Françoise AIDARA, Messieurs Pierre MAGNE, Vincent BOLLORE et les sociétés BOLLORE Investissement et TOBACCOR.

**Nature et objet :**

- Convention de location d'un ensemble immobilier
- Convention d'assistance administrative et comptable
- Convention d'avance de trésorerie

**Modalités :**

#### **a) Location d'un ensemble immobilier :**

La SITAB a conclu avec la 3I, le 10 avril 2000, un bail portant sur la location d'un entrepôt avec un bureau et d'un bâtiment de six bureaux moyennant un loyer mensuel de 450 000 FCFA.

Ce contrat a une durée de trois (3) ans renouvelable par tacite reconduction.

Le produit versé à la 3I au titre de ce contrat s'élève à 5,4 millions de FCFA hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

#### **b) Assistance administrative et comptable :**

Signé le 1<sup>er</sup> janvier 1998, cette convention a été amendée le 8 mars 2001.

Par ce contrat, la SITAB s'engage à fournir à 3I une assistance administrative, financière et comptable moyennant le versement, de la part de la 3I, d'une redevance mensuelle d'un montant fixe 2 millions de FCFA.

Le produit perçu par la SITAB à ce titre s'élève à 24 millions de FCFA hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

c) Avance de trésorerie :

Par convention signée le 18 septembre 2001, la SITAB consent à 3I des avances de trésorerie dont l'encours total ne peut dépasser 500 millions de FCFA. Cette convention d'une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction a pour but d'aider 3I à résoudre ses problèmes de financement. Les sommes mises à la disposition de 3I par la SITAB sont productives d'intérêts au taux d'escompte de la BCEAO en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

Les produits perçus par la SITAB au titre de l'exercice 2002 s'élèvent à 32,365 millions de FCFA.

1.4 Avec la société FILTAB

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : Madame Françoise AIDARA, Messieurs Pierre MAGNE, Pierre IMBERT, Tieba OUATTARA

Nature et objet : - Convention de location d'un ensemble immobilier  
- Convention d'assistance administrative et comptable

Modalités :

a) Location d'un ensemble immobilier :

La SITAB a conclu, le 30 septembre 1986, avec la FILTAB un bail de gré à gré portant sur la location d'un entrepôt nu, sis à Bouaké pour la fabrication des filtres de cigarettes. Le loyer a été porté à 1 million de FCFA hors taxes, par mois, par l'avenant n°1 du 30 septembre 1987.

Le produit perçu de la FILTAB au titre de ce contrat s'élève à 12 millions de FCFA pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

b) Assistance administrative et comptable :

Par ce contrat signé le 10 novembre 1986, la SITAB s'engage à fournir à la FILTAB une assistance administrative, financière et comptable moyennant une redevance mensuelle d'un montant de 100 000 FCFA.

Le produit perçu par la SITAB à ce titre s'élève à 1,2 millions de FCFA hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

### 1.5 Avec la société CAITA CI

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : Madame Françoise AIDARA, Messieurs Pierre MAGNE, Pierre IMBERT, Tieba OUATTARA, Simplicie de MESSE ZINSOU, Vincent BOLLORE et les sociétés BOLLORE Investissement et TOBACCOR.

Nature et objet : Convention d'assistance administrative et comptable

Modalités :

Aux termes d'une convention conclue le 16 décembre 1982, la SITAB fournit à la CAITA - CI une assistance en matière administrative, comptable et commerciale moyennant une rémunération trimestrielle de 1,5 millions de FCFA hors taxes.

Le produit perçu par la SITAB à ce titre s'élève à 6 millions de FCFA hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

### 2. CONVENTIONS NOUVELLES

Le président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune autre opération ou convention susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Conformément à la loi et aux statuts de la SITAB, il appartient à votre Assemblée de se prononcer sur ces conventions.

Abidjan, le 08 Avril 2003.

Les Commissaires aux Comptes

ECR INTERNATIONAL

DELOITTE & TOUCHE

---

Charles AIE  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes

---

EDI René  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes

# RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, en approuve les termes ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 2002 tels qu'ils lui ont été présentés, qui font apparaître un bénéfice net de 7 121 761 805 FCFA après :

- dotation aux amortissements de la somme de 1 410 709 441 FCFA,
- constitution de provisions pour 407 787 838 FCFA
- et prélèvement de l'impôt sur les BIC de 3 625 750 821 FCFA.

Elle donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2002.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 2002 s'élève à 7 121 761 805 FCFA et le report à nouveau antérieur à 306 236 FCFA, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration et décide de distribuer la somme de 3 546 112 500 F CFA et d'affecter le reliquat au compte report à nouveau, lequel compte s'élève, après affectation, à la somme de 3 575 955 541 FCFA.

En conséquence, le dividende brut versé à chacune des 897 750 actions composant le capital social sera de 3 950 F CFA (soit un dividende net de 3 652 FCFA par action après déduction de l'impôt de 298 FCFA par action). Ce dividende sera mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux nouvelles dispositions édictées par la BRVM

|                                                              | En F CFA      |
|--------------------------------------------------------------|---------------|
| Résultat de l'exercice 2002                                  | 7 121 761 805 |
| Report à nouveau<br>(après affectation du résultat Net 2001) | 306 236       |
| Disponible                                                   | 7 122 068 041 |
| Affectation :                                                |               |
| Réserve légale                                               | 0             |
| Dividendes distribués                                        | 3 546 112 500 |
| Dividende brut par action                                    | 3 950         |
| Dividende net par action                                     | 3 652         |
| Report à nouveau après affectation                           | 3 575 955 541 |

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA (Droit des Sociétés Commerciales et du GIE), déclare approuver purement et sans réserve les conclusions dudit rapport.

### QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Pierre IMBERT et Monsieur Vincent BOLLORE, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

### CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'Administrateur faite par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2002 de :

Monsieur Colin MATTHEWS en remplacement de la société BOLLORE SA, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2005.

Monsieur Pierre MAGNE en remplacement de Monsieur Robert DANLOUX, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve tel qu'il lui est proposé par le Conseil d'Administration, le montant global de la rémunération annuelle du Conseil d'Administration, soit la somme brute de 60 millions FCFA à titre d'indemnité de fonction pour l'exercice 2003 et ce, conformément à l'article 19 des statuts de la société.

### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publicités prévus par la loi.

**DOCUMENTS COMPTABLES**

# BILAN

## ACTIF

|                                             | 2002                  | 2001                  |
|---------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <i>Immobilisations incorporelles brutes</i> | 235 223 020           | 235 223 020           |
| <i>Immobilisations corporelles brutes</i>   | 23 032 069 442        | 22 800 379 025        |
| <i>Immobilisations financières</i>          | 1 172 851 835         | 1 151 109 695         |
| <i>Amortissements et provisions</i>         | -18 080 714 744       | -16 724 285 462       |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET</b>           | <b>6 359 429 553</b>  | <b>7 462 426 278</b>  |
| <i>Stocks nets</i>                          | 19 109 146 620        | 19 988 445 336        |
| <i>Fournisseurs, avances versées</i>        | 89 272 421            | 136 203 033           |
| <i>Clients</i>                              | 843 019 165           | 2 704 850 381         |
| <i>Autres créances</i>                      | 1 317 128 538         | 1 216 321 794         |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>                | <b>21 358 566 744</b> | <b>24 045 820 544</b> |
| <i>Tresorerie -Actif</i>                    | 3 620 601 751         | 3 567 774 165         |
| <i>Ecart de conversion-Actif</i>            | 0                     | 0                     |
| <b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>                  | <b>31 338 598 048</b> | <b>35 076 020 987</b> |

## PASSIF

|                                                       | 2002                  | 2001                  |
|-------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <i>Capital</i>                                        | 4 488 750 000         | 4 488 750 000         |
| <i>primes et réserves</i>                             | 2 449 351 566         | 2 455 648 519         |
| <i>Résultat net de l'exercice</i>                     | 7 121 761 805         | 6 457 503 047         |
| <i>Provisions réglementées</i>                        | 0                     | 0                     |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>                         | <b>14 059 863 371</b> | <b>13 401 901 566</b> |
| <i>Emprunts</i>                                       | 3 807 447 985         | 2 862 629 731         |
| <i>Dettes financières diverses</i>                    | 20 678 940            | 22 674 117            |
| <i>Provisions financières pour risques et charges</i> | 328 152 486           | 320 285 737           |
| <b>TOTAL EMPRUNTS ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>        | <b>4 156 279 411</b>  | <b>3 205 589 585</b>  |
| <i>Clients, avances reçues</i>                        | 397 388 944           | 126 147 794           |
| <i>Fournisseurs d'exploitation</i>                    | 7 930 789 684         | 12 180 338 037        |
| <i>Dettes fiscales</i>                                | 2 226 043 914         | 2 073 744 845         |
| <i>Dettes sociales</i>                                | 257 422 789           | 360 116 453           |
| <i>Autres dettes</i>                                  | 223 729 999           | 291 145 879           |
| <b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>                         | <b>11 035 375 330</b> | <b>15 031 493 008</b> |
| <i>Tresorerie -Passif</i>                             | 2 087 079 936         | 3 437 036 828         |
| <i>Ecart de conversion-Passif</i>                     | 0                     | 0                     |
| <b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>                           | <b>31 338 598 048</b> | <b>35 076 020 987</b> |

# COMPTES DE RESULTATS

|                                  | 2002                  | 2001                  |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Ventes de marchandises           | 6 571 403 467         | 63 395 800            |
| Production vendue                | 59 303 971 666        | 68 861 597 868        |
| Prestation de services           | 1 326 081 242         | 1 374 549 414         |
| Produits accessoires             | 0                     | 86 498 287            |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>        | <b>67 201 456 375</b> | <b>70 386 041 369</b> |
| Production stockée               | 1 455 497 662         | -650 146 018          |
| Autres Produits                  | 114 189 565           | 223 932 161           |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>            | <b>68 771 143 602</b> | <b>69 959 827 512</b> |
| Achats et frais/achats           | 35 731 992 479        | 40 658 032 952        |
| Variation de stocks              | 2 415 896 219         | -5 020 344 100        |
| Transports                       | 1 948 762 933         | 2 391 082 450         |
| Services extérieurs              | 11 680 221 218        | 16 245 952 846        |
| Impôts et taxes                  | 980 613 012           | 946 269 500           |
| Autres charges                   | 630 896 069           | 748 958 355           |
| <b>TOTAL CHARGES</b>             | <b>53 388 381 930</b> | <b>55 969 952 003</b> |
| <b>VALEUR AJOUTEE</b>            | <b>15 382 761 672</b> | <b>13 989 875 509</b> |
| Charges du personnel             | 3 493 155 673         | 3 377 335 658         |
| Dotation aux amortissements      | 1 410 709 441         | 1 607 303 155         |
| Dotation aux provisions          | 407 787 838           | 271 445 342           |
| Reprise de provision             | 77 883 630            | 249 476 000           |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>   | <b>10 148 992 350</b> | <b>8 983 267 354</b>  |
| Produits financiers              | 1 139 463 424         | 956 935 278           |
| Charges financières              | 546 964 716           | 652 358 633           |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>        | <b>592 498 708</b>    | <b>304 576 645</b>    |
| Résultat hors activité ordinaire | 6 021 568             | 148 186 448           |
| Impôts sur le résultat           | 3 625 750 821         | 2 978 527 400         |
| <b>RESULTAT NET</b>              | <b>7 121 761 805</b>  | <b>6 457 503 047</b>  |

# TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

1ère PARTIE / DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

## CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions  
+ Produits encaissables restants } d'actif immobilisé

|      |                       |               |                                           |                |
|------|-----------------------|---------------|-------------------------------------------|----------------|
| (SA) | Frais financiers      | 540 010 720   | E.B.E.                                    | 11 567 568 540 |
| (SC) | Pertes de change      | 6 953 996     | (TT) Transferts de charges d'exploitation |                |
| (SL) | Charges H.A.O.        |               | (UA) Revenus financiers                   | 1 107 233 138  |
| (SQ) | Participations        |               | (UE) Transferts de charges                |                |
| (SR) | Impôt sur le résultat | 3 625 750 821 | (UC) Gains de change                      | 32 230 286     |
|      |                       |               | (UL) Produits H.A.O.                      |                |
|      |                       |               | (UN) Transferts de charges H.A.O.         |                |
|      | Total (I)             | 4 172 715 537 | Total (II)                                | 12 707 031 964 |

CAFG : Total (II) - Total (I) = 8 534 316 427 (N-1) : 7 683 620 491

## AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 8 534 316 427 - 6 463 800 000 = 2 070 516 427 (N-1) : 869 697 991

## VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

| Variation des stocks : N - (N - 1) |                                    | Emplois augmentation (+) | Ressources diminution (-) |
|------------------------------------|------------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| (BC)                               | Marchandises                       |                          | 0                         |
| (BD)                               | Matières premières                 | 2 037 381 395            | -4 387 052 857            |
| (BE)                               | En-cours                           |                          | -71 380 425               |
| (BF)                               | Produits fabriqués                 | 1 541 753 171            | 0                         |
| (A)                                | Variation globale nette des stocks | 0                        | -879 298 716              |

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

| Variation des créances : N - (N - 1) |                                      | Emplois     | Ressources diminution (-) |
|--------------------------------------|--------------------------------------|-------------|---------------------------|
| (BH)                                 | Fournisseurs, avances versées        | 0           | -46 930 612               |
| (BI)                                 | Clients                              | 0           | -1 861 831 216            |
| (BJ)                                 | Autres créances                      | 100 806 744 | 0                         |
| (BU)                                 | Ecart de conversion - Actif (1)      |             | 0                         |
| (B)                                  | Variation globale nette des créances | 0           | -1 807 955 084            |

| Variation des dettes circulantes : N - (N - 1) |                                                | Emplois diminution (-) | Ressources augmentation (+) |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------|
| (DI)                                           | Clients, avances reçues                        | 0                      | 271 241 150                 |
| (DJ)                                           | Fournisseurs d'exploitation                    | 0                      | 0                           |
| (DK)                                           | Dettes fiscales                                | -4 249 548 353         | 152 299 069                 |
| (DL)                                           | Dettes sociales                                |                        | 0                           |
| (DM)                                           | Autres dettes                                  | -102 693 664           |                             |
| (DN)                                           | Risques provisionnés                           | -67 415 880            |                             |
| (DU)                                           | Ecart de conversion - Passif (1)               |                        |                             |
| (C)                                            | Variation globale nette des dettes circulantes | -3 996 117 678         |                             |
| VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)          |                                                | xc 1 308 883 878       | ou                          |

## EXCEDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

|                                                        |  | N                       | N-1 |
|--------------------------------------------------------|--|-------------------------|-----|
| Excédent brut d'exploitation                           |  | 11 567 568 540          |     |
| - Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) |  | (- ou +) -1 308 883 878 |     |
| - Production immobilisée                               |  |                         |     |
| EXCEDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION                  |  | xc 10 258 704 662       |     |

# TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

2e PARTIE : TABLEAU

| Réf. |                                                                                            | Exercice N    |                | Exercice       |
|------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|----------------|
|      |                                                                                            | Emplois       | Ressources     | (E - ; R +)    |
| FA   | <b>I. INVESTISSEMENTS<br/>ET DESINVESTISSEMENTS</b>                                        |               |                |                |
|      | Charges immobilisées<br>(augmentation dans l'exercice)                                     |               |                |                |
|      | Croissance interne                                                                         |               |                |                |
| FB   | Acquisitions/Cessions d'immobilisations<br>incorporelles                                   | 0             |                | -19 288 508    |
| FC   | Acquisitions/Cessions d'immobilisations<br>corporelles                                     | 290 449 008   | 10 500 000     | -415 909 456   |
|      | Croissance externe                                                                         |               |                |                |
| FD   | Acquisitions/Cessions d'immobilisations<br>financières                                     | 21 742 140    | 0              | 7 997 106 715  |
| FF   | <b>INVESTISSEMENT TOTAL</b>                                                                | 312 191 148   | 10 500 000     | 7 561 908 751  |
| FG   | <b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT<br/>D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)</b> | 1 308 863 878 |                | -6 310 083 656 |
| FH   | <b>A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER<br/>(FF + FG)</b>                                    | 1 621 055 026 | 10 500 000     | 1 251 825 095  |
| FI   | <b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. H.A.O.)</b>                                               |               |                |                |
| FJ   | <b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS<sup>(1)</sup></b>                                     | 1 088 611 971 |                | -753 333 734   |
|      | Remboursements (selon échéancier) des emprunts<br>et dettes financières                    |               |                |                |
|      | (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII                               |               |                |                |
| FK   | <b>B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER</b>                                                       | 2 699 166 997 | -2 699 166 997 | 498 491 361    |

| Réf. |                                                                              | Exercice N    |               | Exercice       |
|------|------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|----------------|
|      |                                                                              | Emplois       | Ressources    | (E - ; R +)    |
| FL   | <b>V. FINANCEMENT INTERNE</b>                                                | 8 463 800 000 | 8 534 316 427 | 869 697 991    |
|      | Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)                                 |               |               |                |
| FM   | <b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX<br/>PROPRES</b>                          |               |               |                |
|      | Augmentations de capital par apports nouveaux                                |               |               |                |
| FN   | Subventions d'investissement                                                 |               |               |                |
| FP   | Prélèvements sur capital<br>(y compris retraits de l'exploitant)             |               |               |                |
| FQ   | <b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX<br/>EMPRUNTS</b>                         |               | 2 021 930 225 | 21 752 393     |
| FR   | Emprunts (2)                                                                 |               | 9 504 823     | 15 008 431     |
|      | Autres dettes financières (2)                                                |               |               |                |
|      | (2) remboursements anticipés inscrits séparément<br>en emplois               |               |               |                |
| FS   | <b>C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>                                  |               | 4 101 951 475 | 908 458 815    |
| FT   | <b>D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE<br/>RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)</b> | 0             | 1 402 784 478 | 1 404 950 176  |
| FU   | <b>VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>                                      |               |               |                |
|      | Tresorerie nette                                                             |               |               |                |
| FV   | à la clôture de l'exercice + ou -                                            | 1 533 521 815 |               | 130 737 337    |
|      | à l'ouverture de l'exercice + ou -                                           | 130 737 337   |               | -1 274 212 839 |
| FW   | <b>Variation Trésorerie :</b>                                                |               |               |                |
|      | (+ si Emploi ; - si Ressources)                                              | 1 402 784 478 | 1 402 784 478 | 0              |
|      | <b>Contrôle : D = VIII avec signe opposé</b>                                 |               |               |                |

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences "bilannelles"

| CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N-1)             |  | Emplois              |                      |
|----------------------------------------------------------------|--|----------------------|----------------------|
| Variation du fonds de roulement (E.d.R.) : FdR (N) - FdR (N-1) |  | 0                    | 2 711 648 356        |
| Variation du B.F. global (B.F.G.)                              |  | 1 308 863 878        |                      |
| Variation de la trésorerie (T) : T (N) - T (N-1)               |  | 1 402 784 478        | 0                    |
| <b>TOTAL</b>                                                   |  | <b>2 711 648 356</b> | <b>2 711 648 356</b> |